

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **48 (1912)**

Heft 28

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

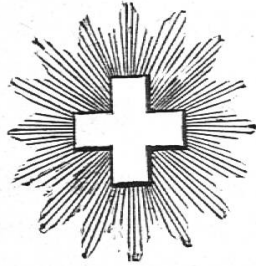
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVIII^{me} ANNÉE

N^o 28.



LAUSANNE

13 juillet 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Les idées de J.-J. Rousseau sur l'éducation nationale (suite).* — *Nouveautés pédagogiques littéraires.* — *L'hygiène scolaire à l'exposition de Dresde.* — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Récitation.* — *Epreuves du certificat d'études primaires du canton de Neuchâtel : Histoire. Géographie. Instruction civique. Dessin.* — *Comptabilité.*

AVIS

A partir du présent numéro et jusqu'au 21 septembre 1912, l'ÉDUCATEUR ne paraîtra que tous les 15 jours ; par contre il donnera 24 pages au numéro.

LES IDÉES DE J.-J. ROUSSEAU

SUR L'ÉDUCATION NATIONALE (*Suite*)

L'éducation nationale telle que Rousseau la conçoit comporte naturellement deux grandes parties : premièrement, l'éducation du *citoyen futur*, qui se fait dans les écoles de tous degrés et embrasse l'enfance et l'adolescence ; secondement l'éducation du *citoyen actif*, qui se fait au sein de la nation même, par la participation constante à la vie publique, et qui n'est jamais terminée. C'est de la seconde que Rousseau parle d'abord, dans les chapitres II et III intitulés *Esprit des anciennes institutions et Application* ; il traite de la première dans le chapitre IV, intitulé *Éducation*. Je ne vois guère d'inconvénients à suivre ici le même ordre que lui.

II

Ce que l'auteur décrit sous le nom d'*esprit des anciennes institutions*, est un esprit outrancièrement nationaliste, qu'il admire grandement d'ailleurs, qu'il gémit de voir absent des sociétés mo-

dernes et qu'il voudrait susciter dans la Pologne réformée. Les nations modernes, dit-il, ont « force faiseurs de lois », mais « pas un législateur ». L'antiquité seule a connu des législateurs. Pour s'en tenir aux principaux, les Juifs ont eu Moïse, Sparte a eu Lycurgue, Rome a eu Numa. Tous trois ont été des fondateurs de nations. Chacun d'eux, en effet, a su d'une poussière d'individus former un peuple et donner à ce peuple une cohésion telle qu'il pût se maintenir, pendant de longs siècles, libre, intact, pareil à lui-même, toujours distinct des autres peuples et supérieur à eux, toujours capable de se reformer après une apparente destruction. Cette cohésion merveilleuse, ils l'ont obtenue en emprisonnant les hommes dans un étroit réseau d'institutions, d'usages, de prescriptions, de défenses, de rites souvent puérils à l'aspect, qui les forçaient à s'apercevoir sans cesse qu'ils étaient d'une patrie, qu'ils avaient à vivre en elle et pour elle, non en eux-mêmes et pour eux-mêmes, et que par elle et en la servant ils étaient libres, glorieux et forts.

Ces vrais législateurs virent bien que les mortelles ennemies de toute grande vie nationale sont « les passions du petit intérêt », et qu'il fallait à tout prix parvenir à les étouffer dans les âmes sous des passions plus larges et plus hautes ayant un objet commun : Le même esprit les guida dans leurs institutions :

Tous cherchèrent des liens qui attachassent les citoyens à la patrie et les uns aux autres ; et ils les trouvèrent dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses qui par leur nature étaient toujours exclusives et nationales ; dans des jeux qui tenaient beaucoup les citoyens rassemblés ; dans des exercices qui augmentaient, avec leur vigueur et leurs forces, leur fierté et l'estime d'eux-mêmes, dans des spectacles qui, leur rappelant l'histoire de leurs ancêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressaient leurs cœurs, les enflammaient d'une vive émulation, et les attachaient fortement à cette patrie dont on ne cessait de les occuper. Ce sont les poésies d'Homère récitées aux Grecs solennellement assemblés, non sur des planches et l'argent à la main, mais en plein air et en corps de nation ; ce sont les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, représentées souvent devant eux ; ce sont les prix dont, aux acclamations de toute la

Grèce, on couronnait les vainqueurs dans leurs jeux, qui, les embrasant continuellement d'émulation et de gloire, portèrent leur courage et leurs vertus à ce degré d'énergie dont rien aujourd'hui ne nous donne l'idée, et qu'il n'appartient pas même aux modernes de croire.

Ces considérations historiques, la Pologne se réformant doit se les appliquer à elle-même. Rousseau en fait pour elle une condition de salut. Privée de forteresses et de frontières naturelles, entourée d'Etats militaires puissants et avides, affaiblie par l'anarchie et par la double guerre civile et étrangère, elle n'a « aucune consistance » et « dépend du caprice de ses voisins ». Il n'y a, dans l'état présent, qu'un seul moyen de lui donner cette consistance qui lui manque : c'est d'infuser pour ainsi dire dans toute la nation l'âme des confédérés ; c'est d'établir tellement la république dans le cœur des Polonais, qu'elle y subsiste malgré tous les efforts de ses oppresseurs : c'est là, ce me semble, l'unique asile où la force ne peut ni l'atteindre ni la détruire. » — Il faut, en d'autres termes, *faire des Polonais qui ne puissent jamais être autre chose que des Polonais* et qui le demeurent inébranlablement même sous le joug étranger.

Une telle éducation se fait par des *institutions nationales*. Rousseau le dit excellemment :

« Ce sont les institutions nationales qui forment le génie, le caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondé sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples, au sein des délices dont il est privé dans son pays. »

Ces institutions manquent aux Français, aux Allemands, aux Espagnols, aux Anglais même (Rousseau n'exagère-t-il pas ?) et c'est pourquoi ils ne sont ni Français, ni Allemands, ni Espagnols, ni Anglais, mais tous Européens ; ce qui veut dire que dans des circonstances pareilles, ils se conduiront pareillement : ils feront toujours passer leur intérêt personnel avant le bien public, tout en se donnant l'air de ne songer qu'à celui-ci. D'un même mépris le misanthropique Rousseau les accable, ne voyant en eux qu'amour de l'or et du luxe, que vanité et qu'ambition, que soif des plaisirs

et que vénalité. « Que leur importe à quel maître ils obéissent, de quel Etat ils suivent les lois ? pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, ils sont partout dans leur pays. »

Faisons dans ce sévère jugement la part de l'esprit de système et de la déclamation. Il y reste, me semble-t-il, une vérité profonde dont s'étaient imbus les hommes de 1792, qui les a infailliblement guidés dans leur œuvre de défense extérieure et d'organisation intérieure et que nous devons bien nous garder d'oublier : c'est que l'esprit national, qui est, au fond, esprit de désintéressement et de sacrifice, est la plus solide barrière que l'on puisse opposer aux appétits égoïstes, et que sa diffusion dans un cosmopolitisme vague, élastique, extensible pour ainsi dire à l'infini, en délivrant ces appétits de toute contrainte immédiate, remettrait l'homme en présence de l'homme, chacun ne songeant plus guère qu'à tirer de l'autre de quoi contenter ses passions. Ainsi l'amour de la patrie apparaît comme le générateur, ou tout au moins comme le gardien des vertus qui intéressent l'humanité.

Revenons aux Polonais et aux moyens de développer en eux au plus haut degré possible l'esprit national. Un certain régime administratif, habilement tiré de leurs lois traditionnelles et qui n'en modifie pas le fond (voici bien le Rousseau « opportuniste » que j'ai annoncé au début et le disciple de Montesquieu) sera bien évidemment le principal de ces moyens. Rousseau le décrira par la suite et nous n'avons pas à nous en occuper ici. Mais ce régime lui-même, il convient que les Polonais soient préparés à le subir, puisque l'efficacité des lois dépend des dispositions morales que les hommes apportent à s'y soumettre. Cette préparation-là est proprement *l'éducation du citoyen*. (A suivre.)

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une *Histoire illustrée de la littérature française*, par Abry, Audic et Crouzet, à Paris chez Henri Didier, éditeur. (Prix : fr. 5 50.)

Ce précis méthodique tient en entier dans cette formule : minimum d'appréciations critiques, maximum de documentation. C'est avant tout un recueil de faits : dates, événements biographiques,

analyses précises, illustrations documentaires, renseignements de toute nature sur la vie littéraire, artistique et sociale aux grandes époques de l'histoire. C'est le premier ouvrage classique de littérature française qui soit non seulement aussi copieusement, mais aussi scientifiquement illustré. Toutes les gravures, il n'y en a pas moins de 324) sont authentiques ; beaucoup sont inédites et ont été photographiées pour la première fois dans les collections françaises et étrangères.

Ce précis est le meilleur ouvrage d'initiation et de vulgarisation que nous connaissions. Il aura un grand succès.

L'Hygiène scolaire à l'Exposition internationale d'Hygiène à Dresde, en 1911.

Les documents se rapportant à l'Hygiène scolaire, dans la grande Exposition organisée par la capitale du royaume de Saxe, l'année dernière, étaient groupés comme suit :

1. Hygiène des bâtiments scolaires, halles de gymnastique ; leur aménagement intérieur.
2. Hygiène des salles d'école. Le mobilier scolaire.
3. Hygiène de l'enseignement.
4. Le médecin scolaire.
5. Enseignement de l'Hygiène scolaire.
6. Protection de l'enfance. Enseignement aux enfants arriérés, retardés ou anormaux.
7. Internats. Associations d'Hygiène scolaire. Littérature.

I. Hygiène du bâtiment d'école. Places de jeux et locaux de gymnastique.

Malgré les progrès accomplis et l'émulation qui règne partout au sujet des constructions scolaires, le dernier mot n'est cependant pas dit quant à la distribution intérieure de celles-ci et aux principes d'ordre général qui doivent présider à l'élaboration des plans pour de nouveaux édifices. On a fait remarquer entre autres qu'un bâtiment d'école renfermant une trentaine de salles d'enseignement en général, mais ne possédant qu'un seul auditoire pour le dessin et une seule halle de gymnastique, ne peut prétendre satisfaire à toutes les conditions exigées par un développement rationnel et complet de l'enfant. Des tableaux graphiques montraient à quelles améliorations on est néanmoins arrivé à Hambourg, par exemple, pour les places de jeux mises à la disposition des écoliers.

	1891		1900		1910	
	Nombre	Etendue	Nombre	Etendue	Nombre	Etendue
a) Places de jeux pour jeunes enfants	17	1 ³ / ₄ ha	22	2 ¹ / ₄ ha	62	8 ha
b) Places de jeux pour jeunes gens	1	1 ¹ / ₂ ha	6	10 ha	25	29 ha
c) Places de gymnastique et de sports	4	6 ha	14	12 ha	32	24 ha
d) Places dépendant des bâtiments d'école	8	³ / ₄ ha	22	1 ³ / ₄ ha	106	8 ¹ / ₂ ha
e) Nombre de sociétés de jeux	—		2		38	
f) Montant consacré aux jeux et à l'entretien des emplacements.		2600 Mk		5200 Mk		25000 Mk

Des essais nouveaux sont tentés au sujet du chauffage et de la ventilation des salles d'école. On cherche de remettre en pratique le mode de chauffage à air chaud et d'en arriver à un bon renouvellement de l'air pendant les leçons, sans être obligé d'ouvrir les fenêtres. La question des prises d'air doit aussi être examinée avec la plus grande attention; il ne suffit pas de les prévoir dans la construction pour être certain que par ce moyen on introduira dans les salles d'école de l'air aussi salubre que possible.

Les fontaines scolaires fournissant l'eau par petits jets remplaceront peu à peu les gobelets dont l'usage offre les plus sérieux dangers et inconvénients.

Les cabinets d'aisance tendent de plus en plus à être aménagés d'une façon rationnelle et permettant d'y maintenir sans trop de difficulté un état constant de propreté irréprochable.

Au sujet des vestiaires, un tableau de comparaison montre quel est le système qui présente les plus grands avantages au point de vue de la dépense :

1. Des armoires avec compartiment pour chaque élève, 5 m. de longueur 250 Mk.
2. Porte-manteaux simples pour 51 élèves. 100 »
3. Vestiaire spécial pour une classe :
 - a) 68 m³ d'espace pris sur l'ensemble du bâtiment 1500 Mk.
 - b) Porte-manteaux 180 » 1680 »

Ces chiffres peuvent varier suivant l'installation; ils n'en font pas moins ressortir le fait que les vestiaires imposant l'obligation d'augmenter de 3 ou 4 mètres la largeur d'un bâtiment représentent une dépense qui n'est pas compensée par des avantages incontestables. Les armoires ajourées, dans lesquelles les écoliers suspendent leurs vêtements, offrent un aspect plus intéressant que les coiffures et manteaux de tout genre suspendus au mur dans les corridors de beaucoup de nos bâtiments scolaires.

Les installations concernant l'enseignement de la gymnastique subissent aussi une transformation sous l'influence des méthodes danoise et suédoise. Le reck et les barres parallèles sont de plus en plus mis de côté. Par contre l'espalier sué-

dois est en grande faveur. On lui accorde une aussi large place que possible, jusqu'à en garnir trois des faces latérales des locaux de gymnastique. Ce sera le meilleur moyen d'en arriver à des exercices hygiéniques, contribuant au développement du torse et par suites des organes de la respiration et de la circulation, en lieu et place des essais d'acrobatie pour lesquels beaucoup de nos élèves montrent des dispositions peu marquées. Et l'on fait ressortir avec raison la valeur d'un enseignement donné en plein air, en réservant les locaux comme abris pour les jours où les conditions atmosphériques ne permettent décidément pas de sortir.

(A suivre.)

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Augmentation de traitement. — Les autorités communales d'Ormont-Dessus ont augmenté le traitement du personnel enseignant en fonction à « Vers l'Eglise » et aux « Diablerets ». Ce mouvement généreux est d'autant plus louable que la commune a fait ces dernières années des sacrifices considérables : collège, chemin de fer, etc. Ceci est un exemple à suivre pour les localités où, sous prétexte de charges diverses, on se contente d'augmenter les « mots ».

***** Emulation.** — Les écoliers de la commune de Mont ne manquent pas de stimulants. Un généreux donateur, désireux d'encourager les écoliers pour la tenue des cahiers et la conduite, vient d'instituer quatre prix annuels comme récompenses à décerner aux élèves les plus méritants. Un autre don de 50 fr. sera remis annuellement aux autorités scolaires pour constituer deux prix de 25 francs chacun, destinés aux deux élèves qui présenteront le meilleur travail : pour les jeunes filles, en économie domestique ; pour les garçons, en viticulture-arboriculture. Depuis une quinzaine d'années en outre, il existe un fonds pour récompenser à chaque examen les quatre élèves qui ont le plus d'aptitudes musicales, tant au point de vue de l'exécution que de la théorie et du solfège.

***** Divers.** — Le Conseil communal d'Orbe a, dans sa séance du 13 juin, décidé à l'unanimité la création d'une école primaire supérieure, indépendante du collège.

La commune de Genolier vient d'inaugurer son nouveau bâtiment scolaire. A cette occasion, une charmante collation a été offerte aux enfants. Des allocutions ont été prononcées par MM. Prod'hom, syndic ; Beausire, chef de service ; Gindraux, pasteur et Grivat, adjoint.

Le nouveau bâtiment scolaire est admirablement bien situé, un peu au-dessous du village, avec vue sur le lac. Les classes sont spacieuses, bien éclairées ; les appartements, par contre, sont un peu exigus ; quant au style extérieur, il est celui des collèges modernes. Nous saluons ce nouveau collège, comme un progrès et comme un témoignage d'intérêt porté à la gent écolière.

A. D.

JURA BERNOIS. — Synode des Franches-Montagnes. — Il s'est réuni, le 22 juin, à Montfaucon ; la réunion comptait environ quarante instituteurs et institutrices. Nous empruntons au *Jura bernois* quelques détails sur les délibé-

rations de l'assemblée. M. Surdez, instituteur à Saignelégier, a fait un rapport sur la transformation du livret scolaire qu'il veut remplacer par un journal hebdomadaire. M. Achille Rossé, instituteur au Noirmont, a parlé de la réunion des délégués de la Société des instituteurs bernois. M. Farine, instituteur aux Pommerats, a engagé ses collègues à lutter contre l'emploi des anciennes mesures dans les ventes et marchés, ce qui est souvent l'occasion de procès et de chicanes. Les instituteurs francs-montagnards décident ensuite leur entrée dans la Société suisse des instituteurs.

H. GOBAT.

***** Société fédérale de gymnastique.** — *Cours de gymnastique populaire et de jeux.* — Un cours de gymnastique populaire et de jeux aura lieu cette année dans la Suisse romande, du 29 juillet au 4 août, au Mont-Soleil sur Saint-Imier.

Les moniteurs et les instituteurs sont invités à y prendre part.

Le nombre maximum est fixé à 24.

Les participants recevront la même indemnité qui est accordée pour les moniteurs-chefs, c'est-à-dire : 4 fr. par jour et 2 fr. par nuit, plus les frais de voyage en III^e classe.

Les inscriptions sont reçues, jusqu'au 16 juillet, par M. E. Hartmann, professeur de gymnastique, Lausanne, Avenue d'Ouchy, 42.

Les renseignements complémentaires sur le programme, le plan de travail, etc., suivront immédiatement après le délai pour les inscriptions.

NEUCHÂTEL. — Nouvelles brèves. — Au moment de nommer la Commission scolaire, au Conseil général du Locle, le groupe socialiste de ce conseil, groupe qui constitue la majorité, a fait la déclaration suivante : « Le droit de pouvoir s'occuper librement des affaires publiques est reconnu au Corps enseignant sans qu'il ait à craindre les observations de personne. Estimant cette liberté inviolable, le groupe socialiste tient à lui donner l'assurance qu'elle sera respectée. Afin que la sécurité la plus complète soit donnée au Corps enseignant et, pour ces raisons, le groupe socialiste réclame 23 sièges à la Commission scolaire. »

Les autres partis ayant accepté cette manière de voir, ont désigné 17 candidats pour faire partie de la Commission scolaire. Mais au moment de la nomination, il y a eu 24 propositions socialistes, et comme ce groupe détient la majorité, il a nommé ses 24 représentants. Les représentants des autres partis ont alors menacé de démissionner en bloc, si le parti socialiste ne rétrocède pas le siège de trop qu'il occupe. Le conflit est pendant. Il n'y a pas rien qu'au sein du Corps enseignant qu'éclatent parfois des dissentiments.

******* Le Dr A. Morel, médecin des écoles de Neuchâtel, a entretenu le Corps enseignant primaire de cette ville, de la « Scoliose scolaire ». Il a traité les causes prédisposantes de cette infirmité si répandue (anémie, faiblesse musculaire, croissance rapide, rachitisme et, enfin, tenue vicieuse du corps). Selon le conférencier, l'école joue un grand rôle dans le développement de la scoliose par l'éclairage insuffisant dans certains locaux, par la position assise trop prolongée et par l'uniformité de dimensions du mobilier scolaire non encore suffisamment

adapté à la taille des enfants. Conclusions : suppression du rang de mérite, placement uniquement par rang de taille ; plus de serviette bourrée de livres, mais conservation du sac au dos ; observation de cette formule d'écriture : écriture droite, corps droit, cahier droit. Tous les pieds des écoliers doivent s'appuyer sur le plancher et la distance normale entre les yeux et le cahier de l'enfant doit être de 33 à 35 cm.

*** Sur 17 sociétés de musique et de chant du district de Boudry qui figuraient au programme du concert de la fête des musiciens et chanteurs de ce district, 9 sont dirigées par des instituteurs. Voilà pour le Corps enseignant une branche d'activité féconde et belle.

*** Dans les examens pédagogiques, dits « caniculaires », sur 49 jeunes gens du district de Boudry devant se présenter devant la commission de recrutement cette année, un seul a été astreint à suivre le cours complémentaire d'été institué par ceux qui ne font pas la preuve à cet examen de connaissances pédagogiques suffisantes.

*** On apprend de bonne source que les statistiques des examens de sortie de l'école primaire ne seront plus, à l'avenir, dressées par localités. Voilà une heureuse modification à la façon usitée jusqu'ici pour la publication de ces résultats. On se hâtait en effet, bien souvent, de juger et d'exécuter — par coutumace — un maître dont le résultat ne se trouvait pas en bonne place et, naturellement, on ne s'arrêtait pas à rechercher les conditions très variables qui peuvent faire obtenir un résultat brillant ou non. Merci aux auteurs de la suppression de la statistique par village.

*** Le bureau de la Commission scolaire de Neuchâtel étudie la question de la gratuité du matériel scolaire en faveur des enfants de son ressort qui, ayant terminé leur scolarité primaire n'ont pas l'âge légal de sortir de l'école et terminent leur scolarité à l'école secondaire. Voilà une intéressante question qui mérite une étude approfondie.

*** Ensuite de la célébration à Neuchâtel de la Fête fédérale de chant, les classes de Neuchâtel bénéficieront de vacances prolongées ou plutôt avancées. Par contre, il n'y aura pas de course scolaire cette année pour ces classes-là. Gageons que les élèves auraient accepté de tout cœur et l'augmentation des vacances et la course habituelle.

*** La Commission de l'enseignement professionnel a aussi pris congé du directeur de cette importante institution, M. A. Sarbach, qui était à la brèche depuis 30 années, et à qui sont dus, pour une part considérable, les progrès réjouissants et le magnifique développement de cet enseignement. C'est, entouré de l'estime et du respect de tous ceux qui l'ont connu, que M. Sarbach abandonne son poste. Un très beau médaillon d'argent, symbolisant le travail énergique et persévérant, lui a été remis. M. Sarbach reste à la tête — pour longtemps encore, souhaitons-le — de l'Ecole secondaire et Normale et de l'Ecole de Commerce.

Il est particulièrement agréable à un ancien élève du jubilaire, de saisir cette occasion pour joindre ses vœux reconnaissants à tous ceux qui lui ont déjà été formulés.

L. Q.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Ch. IV. Pierre à la campagne (suite).

V

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : Les petits jardiniers.

II. LECTURE. — ANALYSE. — COMPTE RENDU. — VOCABULAIRE.

Au tableau noir :

1^o Marguerite a son coin de terre dans le grand jardin de son grand-père. Elle y cultive toutes sortes de fleurs : des tulipes, des pensées, des roses, des œillets, des jacinthes, des géraniums. Elle en fait des bouquets pour ses parents et ses amies.

2^o Edmond jardine aussi, après la classe. Il retourne la terre, il ratisse les allées, il arrache les mauvaises herbes, il arrose les légumes, il échenille les carrés de choux et de salade. Edmond est un brave garçon qui travaille déjà comme un homme. C'est le bras droit de son père.

3^o Jean-Marc possède aussi sa bande de terre et ses petits outils pour la cultiver. C'est amusant de bêcher, de semer, de sarcler, de verser de l'eau sur les plantes comme un vrai jardinier. Et puis cela donne de la force, cela met sur les joues les belles couleurs de la santé.

Les mots difficiles :

1^o Toutes sortes de fleurs, des œillets, des jacinthes, des géraniums.

2^o Il ratisse, il arrache, il arrose, il échenille ; les allées, les herbes, les carrés, un homme ; — après, déjà.

3^o Bêcher ; — la bande, les outils, les plantes, la force, les joues, la santé ; — amusant, cela, et puis.

III. — ELOCUTION : 1^o Quelles sont les fleurs que Marguerite cultive dans son petit jardin ? En connaissez-vous d'autres ?

2^o Que fait Edmond entre ses heures de classe ? Avec quel outil retourne-t-on la terre ? ratisse-t-on les allées ? Que signifie le mot « écheniller » ? Nommez les outils du jardinier ? Que signifie l'expression c'est le bras droit de son père ?

3^o Jean-Marc a-t-il aussi son coin de terre ? Qu'est-ce qu'une bêche ? une ratissoire ? un râteau ? un sarcloir ? une pioche ? une pelle ? etc.

4^o Qu'est-ce qu'un jardin potager ? Qu'est-ce qu'un jardin d'agrément ? Nommez quelques légumes ? Quelles sont les plantes qu'on mange en salade ? Quelles sont les plantes qui servent d'assaisonnement ? (persil, céleri, oseille, ciboulette, poireau, cerfeuil, ail, oignon, échalote.) Quels sont les légumes que l'on mange cuits ? Quels sont ceux que l'on mange crus ?

5^o Nommez quelques plantes aromatiques ? Quels sont les fruits qui croissent en espaliers ? Nommez d'autres fruits qu'on trouve dans les jardins ? (groseilles, framboises, cassis). Que peut-on faire avec ces fruits ? (gelées, sirops.) Quelles sont les fleurs que vous préférez ? Qu'est-ce qu'une tonnelle ? Pourquoi le jardin

est-il entouré d'un mur ou d'une palissade ? Pourquoi est-il toujours près de la maison ?

IV. — IDÉE MORALE : « **Vivez avec les plantes et apprenez à les aimer.** »

V. — EXERCICES DE GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHE.

Le pluriel pareil au singulier.

Le repas. — Les repas.

La noix. — Les noix.

Le riz. — Les riz.

Quels sont les noms qui ne changent pas au pluriel ?

Au tableau noir : Que *fait* Edmond ?

Edmond *retourne* la terre, *ratisse* les allées, *arrache* les mauvaises herbes, *arrose* les légumes.

Que *fait* Marguerite ?

Marguerite *cultive* des fleurs, *compose* des bouquets.

Qu'indiquent les mots *retourne*, *ratisse*, *arrache*, *arrose*, *cultive*, *compose* ?

Ces mots indiquent ce que font Edmond et Marguerite.

Le soleil *réchauffe* la terre. — Le coq *réveille* le paysan.

Que fait le soleil ? Il *réchauffe* la terre.

Que fait le coq ? Il *réveille* le paysan.

Les mots qui indiquent *ce que font* les personnes, les animaux ou les choses sont des *verbes*.

Ou bien :

Le verbe dit que l'on fait quelque chose.

Ou bien, plus simplement :

Le verbe exprime une *action*.

(Expliquer ce mot.)

DICTÉES : Les textes 1, 2 et 3, puis les cinq numéros suivants :

4° Le **jardin de mon grand-père** se trouve derrière la maison. Il n'est pas grand ; mais son sol est fertile et produit en abondance, suivant les saisons, des radis, des navets, des salades, des épinards, des laitues, des carottes, des oignons, des pois, des haricots, des tomates, des choux et des poireaux.

VOCABULAIRE : Le sol, le radis, le navet, les épinards, les laitues, les carottes, les oignons, les haricots, le poireau ; — en abondance.

DEVOIR : Soulignez les noms communs de plantes.

5° Le long du mur de clôture, à l'abri des vents froids, croissent en espaliers des poiriers, des abricotiers et des pêchers dont les fruits savoureux font venir l'eau à la bouche. Le jardin possède encore une plantation de framboisiers et de groseillers.

VOCABULAIRE : Le long, la clôture, le vent, l'espalier, des pêchers, le framboisier, le groseiller ; — savoureux.

DEVOIR : Soulignez les qualificatifs.

6° Le **chou** est une plante potagère. Il en existe plusieurs sortes : le chou blanc et le chou rouge, qu'on mange généralement avec du lard ou du jambon, le chou-fleur et le chou de Bruxelles. Le chou est un légume peu nourrissant. On en fait de la choucroute.

VOCABULAIRE : Du lard, du jambon, de la choucroute ; — Bruzelles ; — il en existe plusieurs.

7^o La **carotte** est une plante alimentaire. On la cultive pour sa racine. Ses feuilles sont longues et finement découpées. Sa racine, de forme conique, peut être rouge, jaune ou blanche. Elle a un goût sucré très agréable. Elle se conserve plusieurs mois à la cave.

VOCABULAIRE : La racine, les feuilles, le goût ; — alimentaire, conique, sucré.

8^o **Les ennemis du jardinier.** L'escargot mange nos salades. La limace se gave des légumes les plus tendres. Le ver blanc qui passe sa vie sous terre, dévore les racines. La chenille se nourrit de feuilles et de fruits. Le puceron suce la sève des jeunes rameaux. La bruche se régale de nos pois et de nos lentilles. La courtilière coupe les racines en creusant ses galeries. La guêpe s'attaque à nos fruits les plus savoureux.

VOCABULAIRE : L'escargot, la limace, le ver blanc, les racines, la chenille, les feuilles, le puceron, les lentilles, la courtilière, la guêpe, les rameaux ; — se gave, se nourrit, s'attaque, suce, se régale.

DEVOIR : Soulignez les verbes de la dictée.

9^o Remplacez les points par le verbe convenable.

La matinée de l'écolier : Paul se de bonne heure, se avec soin, cire ses souliers, brosse ses habits, ses parents, de bon appétit, ses leçons, puis se à l'école.

10^o Complétez le devoir suivant à l'aide des verbes aime, tourmente, crie, arrive, vagabonde, babille, déchire, néglige, maraude, chicane, lance, prononce.

Le mauvais écolier : Jean est le dernier de la classe. C'est un mauvais écolier. Il en retard à l'école. Il ses devoirs. Il ses livres et ses cahiers. Il avec ses voisins. Il ses camarades. Il dans la rue. Il des paroles grossières. Il des cailloux. Il les animaux. Il souvent. Il ... dans les jardins. Quel enfant désagréable ! Personne ne l'...

11^o Soulignez les verbes contenus dans ce devoir.

Jardinage : Au mois d'avril, le paysan reprend avec joie ses outils. Il remue le sol de son jardin. Il refait les bordures. Il émonde les arbustes. Il prépare ses carreaux. Il sème le grain dans une terre bien préparée.

(A suivre).

A. REGAMEY.

RÉCITATION

Le dîner des faucheurs.

1.

Au clocher pointu du village
L'horloge a frappé douze coups,
Les campagnards sont à l'ouvrage
Dès le matin dans les blés roux.

2.

Alors essuyant leur visage
Ruisselant, de leur grand mouchoir,
Les travailleurs cherchent l'ombragé,
Et, pesamment, s'y laissent choir.

3.

Là-bas, la paysanne arrive
Portant un panier rebondi.
Mettez-vous à table, convives,
Pour votre repas de midi.

5.

« Découvrez le bidon qui fume,
Vous avez grand'faim, servez-vous! »
La salle à manger se parfume
De l'odeur d'une soupe aux choux.

7.

La bouteille, mal à son aise,
Hors du panier passe le cou.
« Il fait chaud dans cette fournaise,
Travailleurs, venez boire un coup ».

9.

L'heure est lourde, la brise est pleine
Du cri-cri sans fin des grillons,
Le soleil blanc rôtit la plaine
Et fait valser les papillons.

4.

Les paysans, assis sur l'herbe
Font cercle autour du gros panier,
La nappe fleurie est superbe,
Et l'appétit bon cuisinier.

6.

Au plafond bleu du ciel, la nue
Roule sa laine de brebis.
« Taillez dans la miche pansue
De larges tranches de pain bis ».

8.

Après la soupe et la piquette,
Un peu de légume et de lard ;
On mange à la bonne franquette
Ce frugal menu campagnard.

10.

Alors, dans l'herbe épaisse et molle
Où se démènent les fourmis,
Sans prononcer une parole
Les faucheurs se sont endormis.

L. S. P.

**Epreuves des Examens obligatoires de sortie de l'Ecole primaire
du Canton de Neuchâtel**

(Suite).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

1. Quand et par qui fut fondée la ville de Berne ?
2. Que devint la Suisse de 1798 à 1803 et quelle était la forme du gouvernement ?
3. En quelle année la Réformation fut-elle admise à Neuchâtel et par qui fut-elle prêchée ?
1. Nommez quelques-unes des grandes villes de la Russie ; indiquez-en la situation ?
2. Quels sont les villages du Val-de-Travers, et quels sont les deux plus grands ?
3. Décrivez le cours du Rhône en Suisse et indiquez-en les principaux affluents ?

1. Que savez-vous de la reine Berthe ?
2. Indiquez deux noms de patriotes vaudois ?
3. Dans quelle guerre et en quelle année se signala le général Dufour ?
1. Où se trouve le Gange et que savez-vous de ce fleuve ?
2. Quel est le plus grand canton de la Suisse (en considérant la surface) et combien a-t-il d'habitants ? Indiquez aussi le canton qui a le plus grand nombre d'habitants ?

3. Quelles sommités connaissez-vous dans le canton de Neuchâtel ? Indiquez quelques altitudes ?

1. Qui était Charlemagne et à quelle époque vécut-il ?
2. Que rappellent aux Suisses les dates mémorables de 1315 et de 1386 ?
3. Dites ce que vous savez du « Pays de Neuchâtel » en 1707 et en 1848 ?
1. Indiquez les deux mouvements de la Terre et en combien de temps ils se produisent ?
2. Quelles sont les villes suisses qui ont une Université ?
3. Nommez les plus grands villages du Val-de-Ruz et les occupations de leurs habitants ?

1. Qu'entend-on par les expéditions appelées Croisades ?
2. Indiquez les principales batailles des Suisses pendant le XIV^{me} siècle ?
3. Quels cantons furent admis dans la Confédération par le pacte de 1815 ?
1. Nommez, de l'Est à l'Ouest, les Etats situés au Nord de l'Afrique, sur le bord de la Méditerranée ?
2. Dans quels cantons se trouvent les stations très fréquentées de Baden, de Saint-Moritz, de Ragatz et de Zermatt ?
3. Indiquez les lignes de chemins de fer qui relient Neuchâtel aux cantons voisins et à la France ?

1. Quels sont les peuples barbares qui s'établirent en Helvétie et mirent fin à la domination romaine ?
2. Dans quelles batailles Charles le Téméraire fut-il vaincu par les Suisses ? (Dates).
3. Pourquoi a-t-on élevé au Locle une statue à Daniel-Jean-Richard ?
1. A quoi servent, sur les cartes, les lignes appelées parallèles et méridiens ?
2. Quelle est l'industrie principale des cantons de Saint-Gall, de Bâle, de Glaris et de Neuchâtel ?
3. Indiquez la situation du Chaumont et ce qui fait la réputation de cette sommité ?

1. Qu'entend-on par la féodalité ?
2. Qui était Hans Waldmann et quand vivait-il ?
3. Quels sont les combats dans lesquels les Bernois luttèrent en 1798 contre les soldats français ?
1. Dans quelles zones terrestres se trouvent la Suisse, le Congo et l'Islande ?
2. Quelles localités relie le passage de la Gemmi ?
3. Indiquez, dans l'ordre officiel, les 6 districts du Canton de Neuchâtel et leur chef-lieu ?

1. Où et par qui les Helvètes ont-ils été battus ?
2. Quelles ont été, pour la Suisse, les conséquences des guerres de Bourgogne ?
3. Quels étaient les cantons « Vorort » de 1815 à 1848 ?

1. Indiquez 3 ports situés sur la Mer Adriatique ?
2. Quelles sont les lignes de chemins de fer qui traversent les Alpes Suisses ?
3. Quelles sont les grandes routes de notre canton ?

INSTRUCTION CIVIQUE

1. Pourquoi les 22 cantons forment-ils 25 Etats ?
2. Quels sont les Conseils qui font les lois fédérales ?
3. Après l'école primaire quelles écoles peut-on fréquenter dans notre canton ?

1. Quelle différence y a-t-il entre la démocratie dans le Canton de Neuchâtel et dans le canton d'Uri ?
2. A quel âge un citoyen est-il électeur et éligible au Grand Conseil ?
3. Quelles sont les autorités scolaires dans notre canton ?

1. Dans quelles villes de la Suisse siègent les autorités fédérales, et quelles sont ces autorités ?
2. Qui nomme le Conseil fédéral, et quel pouvoir exerce cette autorité dans la Confédération ?
3. Quelles sont les autorités d'une Commune neuchâteloise ?

1. Quand dit-on du referendum qu'il est obligatoire ?
2. Quelles sont les armoiries et la devise de la Confédération Suisse ?
3. Indiquez quelques-uns des départements du Conseil d'Etat ?

1. Qu'entend-on par impôt indirect ? Donnez-en un exemple ?
2. Comment s'exerce le pouvoir législatif dans les cantons formant une démocratie pure ?
3. Quelle différence faites-vous dans nos autorités cantonales entre le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ?

1. Qu'appelle-t-on les examens de recrues en Suisse ?
2. Comment sont couvertes les dépenses de la Confédération ?
3. Qu'appelle-t-on la Cour d'assises dans notre organisation judiciaire ?

1. Qu'entend-on par le droit de pétition ?
2. Sur quoi paie-t-on l'impôt direct dans notre canton ?
3. Quelles sont les autorités que nomme le Conseil général de Commune ?

DESSIN

(Les élèves doivent dessiner l'objet tel qu'ils le voient.)

Une cafetière. — Un pot à lait. — Un tréteau ou un chevalet. — Un pliant ou un tabouret. — Une casserole. — Une planche et couteau à hâcher. — Un marteau.

(Communiqué par L. Q).

COMPTABILITÉ

4. Facture avec frais de port et emballage.

Une vente est faite *franco à domicile* lorsque tous les frais de port sont à la charge du vendeur.

Elle est dite *franco en gare* lorsque l'acheteur prend à sa charge le camionnage ou transport de la marchandise de la gare la plus voisine à son domicile.

Le plus souvent, lorsque l'expédition de la marchandise doit être faite par poste, les frais de port sont supportés par l'acheteur. Ils sont alors ajoutés au montant *net* (total moins escompte) de la facture. Cas échéant, on procède de même pour les frais d'emballage.

MERCERIE
QUINCAILLERIE EN GROS
LAINES ET COTONS

BONNETERIE
PARFUMERIE
BROSSERIE

MERCIER ET BONNET

Téléphone 1105

LAUSANNE

Compte de Chèques II 909

Madame Bobinier, négociante à Brossins

DOIT

pour marchandises expédiées par poste, suivant vos ordres, à 3 mois net ou au comptant sous 4 % d'escompte.

Lausanne, le 16 juillet 1912				
No	Douzaines.		Prix	F. C.
24	1/2	brosses d'habits, grandes.	37,—	18,50
132	1/2	» » moyennes	31,—	15,50
206	1/4	» à cheveux, jaune	42,—	10,50
9	1/6	» » olive	43,20	7,20
105	1/6	» » brune	39,60	6,60
83	2	bobines coton couleur	0,95	1,90
48	1	» » blanc	0,80	0,80
269	4	cordes n° 10 ^c	0,80	3,20
306	1/4	bretelles fantaisies	9,60	2,40
175	1/4	» fortes pour hommes	16,80	4,20
208	3/4	savonnettes à la violette	5,40	4,05
314	1/2	» » rose	5,40	2,70
			Total fr.	77,55
			Escompte 4 %	3,10
				74,45
			Port et emballage	1,25
			Net fr.	75,70

Les réclamations doivent être faites dans les *huit jours* qui suivent la réception de la marchandise.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTRICES: Ogens: fr. 1000 plus logement et plantage; 19 juillet.

Oleyres: (semi-enfantine et travaux à l'aiguille), fr. 750 plus logement, chauffage et eau à domicile; 19 juillet.

Rolle: fr. 1000 plus 300 fr. d'indemnité de logement, augmentation de fr. 30 tous les 4 ans jusqu'à fr. 1150 de traitement maximum après 20 ans de service dans le canton; 19 juillet.

Bex (Les Posses): fr. 1000 plus augmentations quinquennales de fr. 25 jusqu'au maximum de fr. 100 suivant années de service dans la commune, fr. 200 d'indemnité de logement et jardin; 23 juillet.

Essertines s. Yverdon (Epautheyres): fr. 1000 et autres avantages légaux; 23 juillet.

Ecoles primaires.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:

INSTITUTEURS: MM. Jaton, Henri, à Chailly s. Montreux. — Mayor, Henri, à Echallens. — Dupuis, Edouard, à Oulens s. Echallens. — Paquier Gustave-Aimé, à Vevey. — Marmier, Richard, à Huémoz s. Ollon.

INSTITUTRICES: Mlles Bardet, Mathilde, à Grandcour. — Favre, Suzanne, à Vernex-Montreux.

Dans sa séance du 2 juillet 1912, le Conseil d'Etat a nommé:

M. Paul VALLETTE actuellement professeur à l'Université de Rennes, en qualité de professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Enseignement secondaire

Ecoles cantonales de commerce, d'administration et de chemins de fer. — Un poste de maître de branches commerciales est mis au concours.

Obligations: 20 heures de leçons par semaine.

Traitement annuel: 4000 fr.

Entrée en fonctions le 2 septembre 1912.

Titre requis: brevet spécial vaudois pour l'enseignement des sciences commerciales, ou titre équivalent.

Adresser les offres, avec **curriculum vitae** et pièces à l'appui, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 15 juillet, à 6 heures du soir.

Institutrice

distinguée, diplômée, ayant fait ses études à Dresde et à Paris et élevé jeunes filles de famille, 6 ans à Hambourg, 11 ans à Paris, cherche place. Références des plus distinguées. (Hac. 8712)

Ecrire au bureau du journal ou à M. Ivaz Berendsen, député, Copenhague.

Une famille suisse allemande désire mettre en

pension

chez un instituteur de la Suisse française sa fille, élève d'une école secondaire. Occasion de fréquenter les écoles exigée. Quelques leçons particulières dans la langue et les branches commerciales. Eventuellement **échange**.

Offres à la Gérance de l'*Educateur*.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

MEUBLES

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. — Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de paiement moyennant garanties sérieuses. — **Discretion.**

Banque C. Mennerich 14, rue Haldimand, Lausanne (Compte de chèques II, 650, adresse télégraphique: MENRIC.) Tél. 3397.

SPÉCIALITÉ DE VALEURS A LOTS suisses et étrangères, vente au comptant ou par versements

échelonnés au gré de l'acheteur.

Le droit au tirage des lots, réservé à l'acheteur dès le 1^{er} versement. — Vérification des listes de tirage.

Cordonnerie de la Louve, 8

SUCC. : CORDONNERIE DE PRÉLAZ

Angle du Chemin de Renens et Avenue Recordon.

J. REGAMEY & MARENDAZ

Chaussures sur mesure en tous genres. — Réparations très soignées. — Spécialité pour les réparations de caoutchoucs. — Travail exécuté le jour même si on le désire.

On se rend à domicile

Téléphone 3995.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus.**

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** de la

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours
accordé à 30 jours aux membres
de la SPV. sur nos prix connus.

10%

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.



■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.



Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

ARION

Chœrs à 4 voix mixtes a cappella.

Prix nets

Nägeli, H.-G. Louons le Seigneur	— .50	Pilet, W., Op. 2. Chant de Noël	1.—
Palestrina, G.-P. Jésus, ô roi des Anges	— .50	Mozart, W. A., Ave verum	— .50
Haydn, J.-M. La Mort du Sauveur	— .50	Schubert, F., Hymne au créateur	— .75
Mangold, C.-A. Ce qu'on doit à son pays	— .50	Lauber, E., Amis, déjà l'aurore	— .50
— Mélodie populaire. La Rose des Alpes	— .50	Maurer, La Naissance du Sauveur	— .50
Palmer, Ch. Réveille-toi	— .50	Grunholzer, K., Consécration	— .50
Schumann, B. Hymne à la Nuit	— .50	Grunholzer, K., Réception des Catéchumènes	— .50
Heim J. Notre Suisse	— .50	Plumhof, H., Nous voici, Dieu d'amour	— .75
Mélodie populaire. Barcarolle	— .50	Otto, J., Pour la réception des Catéchumènes	— .50
Mendelssohn, F. Elégie	— .50	Grunholzer, K., L'Orage	— .75
Grunholzer, K. Voici le jour	— .50	Bischoff, J., A la Montagne	— .50
Bordese L. Les Anges du printemps	— .75	Baader, W., Le Réveil	— .50
Portnianski, D. Invocation	— .50	Handel, Alléluia !	1.—
— Hymne au Rédempteur	— .50	De Faye-Jozin, Le retour au pays	1.25
Rinck, Ch. Le Céleste Héritage	— .50	— Chanson du Vieux moulin	1.25
Hauptmann, M. Sur Dieu repose-toi	— .50	Sachs, L., Le printemps vainqueur	1.—
Mendelssohn, F. Le Chant de l'Alouette	— .50	Mendelssohn, Lauber, Pâques	— .75
— Oiseau des Bois	— .50	Masset, Henri op. 5. Hymne de Pâques	1.—
Silcher, FR., Gloire, Gloire ! (Noël)	— .50	Hauptmann, M., Hymne	— .75
Doret, G., Chant des Moissonneurs	— .50	Gluck, Pâques	— .60
Senger, de H., Chanson des Jardiniers et des Jardinières	— .50	Palme, R. Chant de Pâques	— .50
Prétorius, Chant de Noël	— .50	Homilius, G. A., L'Agneau de Dieu	— .50
Palmer, Ch., Consolez, consolez !	— .75	Klein, B., Confiance	— .50
Kling, H., En Mai	— .50	Dénéreaz A., Le Retour de l'Hirondelle	— .75
Klughardt, A., Charms du printemps	— .50	Grandjean, S., Le Sapin de Noël	— .50
Abt, F., La voix du soir	— .50	Gläser, K. G., Gloire au Seigneur Chant de Noël	— .50
Kling, H., Chœur pour l'inauguration ou la restauration d'une église	1.—	Mangold, Dans la forêt	— .50
Plumhof, H., Op. 18. Chœur des Anges (Chant de Pâques)	1.—	Hahnemann Paul, Que Dieu te bénisse (Der Herr segne dich)	1.—
— Op. 19. Les voix de Noël	— .75	North, Ch., Rameaux	1.—
— Op. 22. Jésus sort de la tombe (Chant de Pâques)	— .50	— Ratification, A te servir Jésus	— .50
— Op. 23. Paraphrase du Psalme C	— .75	— Venez à moi	— .50
— Op. 27. Paraphrase du Psalme 84	— .75	— Ascension. Oh ! que n'ai-je que des ailes	— .50
		— Rameaux. Hosannah, bénit soit	1.—
		— Au Rédempteur (Vendredi - Saint)	— .50
		— Pâques. O Christ tu sors de la poussière	1.—

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

EU

HUMANITÉ

PATRIE

LVIII^{me} ANNEE. — N° 29-30.



LAUSANNE — 27 juillet 1912.

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIEUSE ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



La Caisse Mutuelle pour l'Epargne

Capital de garantie : Fr. 1,000,000

Soumet à ses déposants et aux personnes que cela peut intéresser l'extrait suivant de ses livres pour l'année au 30 juin 1912

Comptes restant ouverts le 1 ^{er} juillet 1911	66,471
» ouverts du 1 ^{er} juillet 1911 au 30 juin 1912	3,412
» fermés	1,503
Comptes restant ouverts au 30 juin 1912	68,380

Des 3412 comptes ouverts pendant l'année
1,825 l'ont été par des personnes âgées de moins de 20 ans.
1,529 » » de plus de 20 ans.
58 sociétés.

3,412

2,548 l'ont été par des personnes disant n'avoir **jamais eu** de compte dans une caisse d'épargne.

864 l'ont été par des personnes disant **en avoir** ou **en avoir eu**.

Le 1^{er} juillet 1911, il restait au crédit des 66,471 comptes Fr. 9,942,121 10

Du 1^{er} juillet 1911 au 30 juin 1912 :

il a été fait 45,566 versements se mon-

tant à Fr. 2,470,321 —

il a été fait 17,710 remboursements pour » 2,797,248 15 Fr. 326,927 15

Fr. 9,615,193 95

Intérêt crédité aux déposants le 30 juin 1912 à 3 ³/₄ %

» 341,631 25

Solde au crédit de 68,380 comptes le 1^{er} juillet 1912

Fr. 9,956,825 20

Il reste de plus au compte de **Réserve d'Intérêt** la

somme non répartie de » 266,630 70

Fr. 10,223,455 90

Le capital de garantie et les Fr. **10,223,455 90** ci-dessus sont représentés par les immeubles nos 56, 60 et 62 de la rue du Stand. Créances hypothécaires. Fonds publics divers et Argent en caisse, suivant bilan à disposition.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Nous avons reconnu la conformité du bilan au 30 juin 1912, titres et espèces, avec les soldes du Grand Livre. Nous avons tout trouvé en bon ordre et parfaitement en règle.

Nous constatons avec plaisir le développement normal d'un établissement d'épargne populaire où les principes de sécurité et de sage prudence sont associés à une organisation vraiment moderne.

Ueg. 110

Genève, le 10 juillet 1912

Paul APPIA,

Aloys PICTET,

Vérificateurs des comptes.

La **Caisse Mutuelle pour l'Epargne**, ouverte tous les jours (dimanche excepté) de 9 à 4 heures, sans interruption, reçoit les dépôts à partir de **20 centimes** et paie l'intérêt **au taux de 4 0/0** sur les sommes de **1 à 1000 fr.**

Collection

LES CENT CHEFS-D'ŒUVRE QU'IL FAUT LIRE

à 35 ct. le volume.



Les meilleurs chefs-d'œuvre des littérateurs modernes, dans la plus élégante des éditions à bon marché, en petits volumes coquets de 16/9 cm. bien imprimés sur bon papier.

Demandez la liste détaillée des numéros parus.

Librairie PAYOT & Cie

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 »	»	0,90
Percalé imprimée.	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne.	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures
10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus
Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

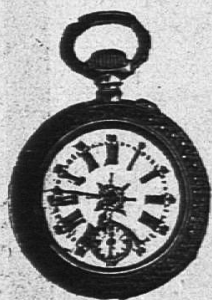
5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3 1/2 ans, 95 % de succès



HORLOGERIE

- BIJOUTERIE -

ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table**: en argent contrôlé: couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti; couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.